				1	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.		C 1.

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION : ***PCB S.A.***

Forme juridique : ***Société anonyme***

Adresse : ***Rue Carli*** N° : ***17/19*** Bte :

Code postal : ***1140*** Commune : ***Bruxelles 14***

Registre : ***RC*** Greffe de : ***BRUXELLES*** N° : ***3278***

Adresse Internet * :

Numéro de TVA ou numéro national ***BE 403.085.181***

DATE ***19 / 05 / 2004*** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du ***17 / 05 / 2006***

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2005 au 31 / 12 / 2005

Exercice précédent du 01 / 01 / 2004 au 31 / 12 / 2004

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / ~~non~~ **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

MAILLOT Alain
Rue Galilée 27, 75016 Paris, FRANCE
Administrateur *Début de mandat : 18/05/2005* *Fin de mandat : 18/05/2011*

EECKHOUT Raymond
Drève des brûlés 3, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, BELGIQUE
Administrateur *Début de mandat : 18/05/2005* *Fin de mandat : 18/05/2011*

OCP SA
Rue Galien 2, 93587 Saint-Ouen Cedex, FRANCE
Administrateur *Début de mandat : 21/05/2003* *Fin de mandat : 20/05/2009*

(éventuellement suite page C 1 bis.)

Sont joints aux présents comptes annuels : - le rapport de gestion **
- le rapport des commissaires **

Nombre total de pages déposées : ***25*** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : ***11, 23, 24***

Signature
(nom et qualité)
LACROIX Philippe
Administrateur

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.
** Biffer ce qui ne convient pas.

OCR2048

(Contrôlé par ACCON Comptes annuels 2005 incluant la liste des contrôles de la B.N.B. (M.B. 09/03/94, modifié M.B. 30/01/97 et M.B. 12/12/98))

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page C 1 .)

Est représentée par :

FOURNIER-MONTGIEUX Pascal
rue Lamartine 27, 92500 Rueil Malmaison, FRANCE

LACROIX Philippe
Rue Des Narcisses 5, 1180 Bruxelles 18, BELGIQUE
Administrateur *Début de mandat : 18/05/2005* *Fin de mandat : 18/05/2011*

CASTELLS Claude
Résidence Diamant Vert 3 imp.Basilide Fossard, 75020 Paris, FRANCE
Président du Conseil d'Administration *Début de mandat : 19/05/2004* *Fin de mandat : 21/05/2010*

POMORSKI Jacques-Alain
24 bis Rue Marnes, 92410 Ville d'Arvray, FRANCE
Administrateur *Début de mandat : 30/01/1997* *Fin de mandat : 31/01/2005*

ROTTIER Benoit
Chemin du Grand Bois 23, 1380 Lasne, BELGIQUE
Administrateur *Début de mandat : 01/12/2005* *Fin de mandat : 18/05/2011*

PRICEWATERHOUSECOOPERS Réviseurs d'entreprises SCCRL (B009) (BE 429.501.944)
Woluwedal 18, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, BELGIQUE
Commissaire *Début de mandat : 19/05/2004* *Fin de mandat : 16/05/2007*

(éventuellement suite page C 1 ter.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un reviseur d'entreprise qui n'est pas le commissaire? ~~OUI~~ / NON [1]

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission. (A. Tenue des comptes de l'entreprise[2]; B. Etablissement des comptes annuels[2]; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptable-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

[1] Biffer ce qui ne convient pas.
[2] Mention facultative.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page C 1 bis.)

Est représentée par :

Peirce Robert (00807)
BELGIQUE

(éventuellement suite page C 1 quater.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un reviseur d'entreprise qui n'est pas le commissaire? ~~OUI~~ / NON [1]

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission. (A. Tenue des comptes de l'entreprise[2]; B. Etablissement des comptes annuels[2]; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptable-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

[1] Biffer ce qui ne convient pas.
[2] Mention facultative.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. **BILAN APRES REPARTITION**			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	19 534 173,28	19 597 380,88
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	297 045,79	360 253,39
A. Terrains et constructions	22	284 736,56	339 370,50
B. Installations, machines et outillage	23	5 068,04	9 387,72
C. Mobilier et matériel roulant	24	4 116,78	5 990,58
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	3 124,41	5 504,59
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	19 237 127,49	19 237 127,49
A. Entreprises liées	280/1	19 237 127,49	19 237 127,49
1. Participations	280	19 237 127,49	19 237 127,49
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8		
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	565 218,88	555 858,72
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	564 243,91	553 896,43
A. Créances commerciales	40	13 205,70	2 855,38
B. Autres créances	41	551 038,21	551 041,05
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	974,97	1 962,29
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1		
TOTAL DE L' ACTIF	20/58	20 099 392,16	20 153 239,60

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	12 229 877,96	3 763 830,71
I. Capital (ann. VIII)	10	20 176 000,00	20 176 000,00
A. Capital souscrit	100	20 176 000,00	20 176 000,00
B. Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	71 207,85	71 207,85
A. Réserve légale	130	71 207,85	71 207,85
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée (-)	141	(8 017 329,89)	(16 483 377,14)
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	143 982,79	8 839 527,99
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	143 982,79	8 839 527,99
1. Pensions et obligations similaires	160		
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretien	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5	143 982,79	8 839 527,99
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	7 725 531,41	7 549 880,90
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17		
A. Dettes financières	170/4		
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173		
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	7 472 960,60	7 299 119,46
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	597 055,97	593 856,64
1. Fournisseurs	440/4	597 055,97	593 856,64
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	278 660,92	278 683,76
1. Impôts	450/3	278 660,92	278 683,76
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	6 597 243,71	6 426 579,06
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	252 570,81	250 761,44
TOTAL DU PASSIF	10/49	20 099 392,16	20 153 239,60

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Ventes et prestations	70/74	195 202,45	265 585,55
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70		
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d' exécution (augmentation +, réduction -)	71		
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	195 202,45	265 585,55
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(330 590,70)	(381 641,56)
A. Approvisionnements et marchandises	60		
1. Achats	600/8		
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	272 662,78	307 951,12
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62		198,32
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	41 755,72	42 960,73
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4	(4 957,95)	1 227,75
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	21 130,15	29 303,64
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
Perte d'exploitation (-)	64/70	(135 388,25)	(116 056,01)
IV. Produits financiers	75	2,46	3 069,41
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751	2,07	0,21
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	0,39	3 069,20
V. Charges financières (-)	65	(157 433,71)	(151 201,74)
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	156 582,59	150 373,81
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	851,12	827,93
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (-)	65/70	(292 819,50)	(264 188,34)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. **COMPTE DE RESULTATS** (suite) *(sous la forme de liste)*			
VI. Bénéfice courant avant impôts . . . . . (+)	*(70/65)*		
Perte courante avant impôts . . . . . (-)	*(65/70)*	(292 819,50)	(264 188,34)
VII. Produits exceptionnels	76	8 759 093,32	3 781,80
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	8 695 545,20	
D. Plus - values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	63 548,12	
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9		3 781,80
VIII. Charges exceptionnelles . . . . . (-)	66	(226,57)	(219,63)
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
D. Moins - values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B)	664/8	226,57	219,63
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration . . . . . (-)	669		
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts. . . . . (+)	70/66	8 466 047,25	
Perte de l'exercice avant impôts . . . . . (-)	66/70		(260 626,17)
IXbis. A. Prélèvements sur les impôts différés . . . (+)	780		
B. Transfert aux impôts différés. . . . . (-)	680		
X. Impôts sur le résultat . . . . . (-) (+)	67/77		
A. Impôts (ann. XV) . . . . . (-)	670/3		
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI. Bénéfice de l'exercice. . . . . (+)	70/67	8 466 047,25	
Perte de l'exercice . . . . . (-)	67/70		(260 626,17)
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées . . . . . (+)	789		
Transfert aux réserves immunisées. . . . . (-)	689		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter . . . . . (+)	*(70/68)*	8 466 047,25	
Perte de l'exercice à affecter . . . . . (-)	*(68/70)*		(260 626,17)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter (-)	69/70	(8.017.329,89)	(16.483.377,14)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	8.466.047,25	
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		(260.626,17)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	(16.483.377,14)	(16.222.750,97)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2		
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693		
2. Perte à reporter	793	8.017.329,89	16.483.377,14
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements (-)	8003	
. Autres (+) (-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
a) **VALEUR D'ACQUISITION**			
Au terme de l'exercice précédent	801		61 381,41
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803		
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	804		
Au terme de l'exercice	805		61 381,41
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**			
Au terme de l'exercice précédent	806		61 381,41
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808		
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810		
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	811		
Au terme de l'exercice	812		61 381,41
d) **VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a) - (c)	813		

	Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
a) **VALEUR D'ACQUISITION**			
Au terme de l'exercice précédent	801		
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803		
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	804		
Au terme de l'exercice	805		
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**			
Au terme de l'exercice précédent	806		
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808		
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810		
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	811		
Au terme de l'exercice	812		
d) **VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a) - (c)	813		

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
(rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions *(rubrique 22)*	2. Installations, machines et outillage *(rubrique 23)*	3. Mobilier et matériel roulant *(rubrique 24)*
a) **VALEUR D'ACQUISITION**				
Au terme de l'exercice précédent	815	894 398,45	170 564,66	62 084,54
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
. Cessions et désaffectations (-)	817	(143 329,26)		
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819	751 069,19	170 564,66	62 084,54
b) **PLUS-VALUES**				
Au terme de l'exercice précédent	820	52 321,42		
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825	52 321,42		
c) **AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR**				
Au terme de l'exercice précédent	826	607 349,37	161 176,94	56 093,96
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827	33 182,06	4 319,68	1 873,80
. Repris car excédentaires (-)	828			
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830	(121 877,38)		
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832	518 654,05	165 496,62	57 967,76
d) **VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.** (a)+(b)-(c)	833	284 736,56	5 068,04	4 116,78

	Codes	4. Location-financement et droits similaires *(rubrique 25)*	5. Autres immobilisations corporelles *(rubrique 26)*	6. Immobilisations en cours et acomptes *(rubrique 27)*
a) **VALEUR D'ACQUISITION**				
Au terme de l'exercice précédent	815	37 633,21	40 460,17	
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
. Cessions et désaffectations (-)	817			
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819	37 633,21	40 460,17	
b) **PLUS-VALUES**				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) **AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR**				
Au terme de l'exercice précédent	826	37 633,21	34 955,58	
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827		2 380,18	
. Repris car excédentaires (-)	828			
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830			
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832	37 633,21	37 335,76	
d) **VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.** (a)+(b)-(c)	833		3 124,41	
Dont : . Terrains et constructions	250			
. Installations, machines et outillage	251			
. Mobilier et matériel roulant	252			

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		*(rubrique 280)*	*(rubrique 282)*	*(rubrique 284)*
a) **VALEUR D'ACQUISITION**				
Au terme de l'exercice précédent	835	***19 362 239,35***		
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836			
. Cessions et retraits (-)	837			
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	838			
Au terme de l'exercice	839	***19 362 239,35***		
b) **PLUS-VALUES**				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (-)	843			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) **REDUCTIONS DE VALEUR**				
Au terme de l'exercice précédent	846	***125 111,86***		
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847			
. Reprises car excédentaires (-)	848			
. Acquises de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits (-)	850			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	851			
Au terme de l'exercice	852	***125 111,86***		
d) **MONTANTS NON APPELES**				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice (+) (-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	856	***19 237 127,49***		
2. Créances		*(rubrique 281)*	*(rubrique 283)*	*(rubrique 285/8)*
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			
. Remboursements (-)	859			
. Réductions de valeur actées (-)	860			
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+) (-)	862			
. Autres (+) (-)	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

V. A. **PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
						(+) ou (-) *(en devises)*	
	Nombre	%	%				
PHARMA BELGIUM SA *Rue Carli 17* *1140 Evere, BELGIQUE* *BE 425.353.116* ***ordinaires sans mention valeur nominale***	*3 885 090*	*100,00*		*31/12/2005*	*EUR*	*3 760 032*	*1 869 433*

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (-)	8682		
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	***20 176 000,00***	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	***20 176 000,00***	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
Actions sans mention de valeur nominale		***20 176 000,00***	***5 596 520***
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	***4 857 140***
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	***739 380***

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé *(rubrique 101)*	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
(suite éventuellement page)			
TOTAL	871		
		1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872	.....	.....
- ses filiales	873	.....	.....
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740	.....	
. Montant du capital à souscrire	8741	.....	
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		.....
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		.....
. Montant du capital à souscrire	8746	.....	
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		.....
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876	.....	.....
Dont : - détenues par la société elle-même	877	.....	
- détenues par les filiales	878	.....	

G. STRUCTURE DE L' ACTIONNARIAT DE L' ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu' elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page 25

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	
Provisions pour litiges divers	***143.982,79***
.....	.....
.....	.....
.....	.....

X. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D' UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES		
		1. échéant dans l'année	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir
		(rubrique 42)	*(rubrique 17)*	
Dettes financières	880			
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883			
4. Etablissements de crédit	884			
5. Autres emprunts	885			
Dettes commerciales	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
Acomptes reçus sur commandes	889			
Autres dettes	890			
TOTAL	891			

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) **GARANTIES** PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	**2. des sûretés réelles** constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		
5. Autres emprunts	897		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. **Impôts** (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales **échues**	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	***278.660,92***
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. **Rémunérations et charges sociales** (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes **échues** envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	

XI. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.	
Intérêts de Brugefi/Intercomfina	*211.880,88*
Intérêts de Pharma Belgium SA	*40.689,93*

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique **à communiquer en annexe au document normalisé,** dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont : Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086		
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088		
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622		
d) Autres frais de personnel	623		*198,32*
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises (-)	9111		
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112		*1.227,75*
. reprises (-)	9113	(*4.957,95*)	
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises (-)	9116		
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	*21.130,15*	*29.303,64*
Autres	641/8		
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre effectif d'heures prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

XIII. RESULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
- subsides en capital	9125		3.068,68
- subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.			
B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510		
Reprises (-)	6511		
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER			
Constituées	6560		
Utilisées et reprises (-)	6561		
Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantes			

XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), **s'ils sont importants.**		
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), **si elles sont importantes.**		

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT

A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (-)	9136	
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	9137	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes **,ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME,** avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L' EXERCICE

	Codes	Exercice
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)		
1. Latences actives	9141	3.979.428,89
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	3.979.428,89
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	42.254,24	44.998,13
2. par l'entreprise	9146	66.569,58	72.580,68
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147		
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l' entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	5.701.551,07
Dont :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	5.701.551,07

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice: pour sûreté de dettes et engagements	
		1. de l'entreprise	2. de tiers
. Hypothèques :			
. . valeur comptable des immeubles grevés	916	284 736,69	
. . montant de l'inscription	917	3 221 411,83	
. Gage sur fonds de commerce :			
. . montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
. . valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
. . montant des actifs en cause	920		

	Codes	Exercice
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan		
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations		
Engagements importants de cession d'immobilisations		
Marché à terme :		
. Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
. Marchandises vendues (à livrer)	9214	
. Devises achetées (à recevoir)	9215	
. Devises vendues (à livrer)	9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

(éventuellement suite page)

Litiges importants et autres engagements importants

(éventuellement suite page)

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

	Code	Exercice
Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même :		
. montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées	9220	

. bases et méthodes de cette estimation

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION :

voir page C 20.

XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS

B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI

C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B

	Codes	Exercice
1. Créances sur les personnes précitées	9500	
2. Garanties constituées en leur faveur	9501	
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502.

	Codes	Exercice
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :		
- aux administrateurs et gérants	9503	***14.152,60***
- aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925	*19 237 127,49*	*19 237 127,49*		
Participations	926	*19 237 127,49*	*19 237 127,49*		
Créances : subordonnées	927				
autres	928				
2. CREANCES	929				
A plus d'un an	930				
A un an au plus	931				
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
Actions	933				
Créances	934				
4. DETTES	935	*6 553 640,24*	*6 379 481,28*		
A plus d'un an	936				
A un an au plus	937	*6 553 640,24*	*6 379 481,28*		

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	*5 701 551,07*	*5 701 551,07*
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	*156 582,59*	*150 204,31*
Autres charges financières	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. **Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise

. établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion : OUI / ~~NON~~ [1]

. n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) :

a. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés: OUI / NON [1]

b. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : OUI /NON [1]
Si oui :
. Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés :

. Nom, adresse complète du siége et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

B. **Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune**

. Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation [2] :

OCP SA
RUE GALIEN 2
93587 SAINT OUEN CEDEX FRANCE

Etablit des comptes consolidés pour l'ensemble le plus petit.

. Si l'(les)entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus [2] :

OCP SA
RUE GALIEN 2
93587 SAINT OUEN CEDEX FRANCE

---

1 Biffer ce qui ne convient pas.

2 Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 151.00 218.00

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100			(ETP)	(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101			(T)	(T)
Frais de personnel	102			(T)	198,32 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	(T)	(T)

2. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105			
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110			
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120			
Femmes	121			
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134			
Ouvriers	132			
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre effectif d'heures prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE (suite de la page 13)

Sur base d'une déclaration de transparence du 09.07.2003, notre actionnariat se décompose comme suit:

	nombre	%
- Brugefi Invest Holding S.A. (Lux)	2.314.241	41.35
- OCP SA	2.542.694	45.43

Suite à l'achat des participations de Brugefi Invest à Intercomfina en 2003, le capital de la société BRUGEFI INVEST HOLDING SA est détenu à 100% par le groupe OCP.
Le Groupe OCP détient d'une manière directe et indirecte 86.79 % du capital de la société PCB SA

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR PAR LES FILIALES (suite de la page 21)

CELESIO AG
NECKARTALSTRASSE 155
70376 STUTTGART ALLEMAGNE

Etablit des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand.

REGLES D'EVALUATION

ACTIF

Frais d'établissement

Les frais d'augmentation de capital sont activés et amortis sur une période de trois ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition et sont portées au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents. Les amortissements sont calculés sur base d'un pourcentage de 25%.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition et sont portées au bilan pour cette même valeur déduction faite des amortissements y afférents. Par valeur d'acquisition il faut entendre soit le prix d'acquisition, soit le coût de revient, soit la valeur d'apport. Le prix d'acquisition comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires tels que les impôts non récupérables et les frais de transport.

Les immeubles peuvent être réévalués, sur base d'une détermination de valeur par un expert immobilier lorsque la valeur de ces actifs, déterminée en fonction de leur utilité pour la société, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable. Si la réévaluation porte sur des immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, la valeur réévaluée fait l'objet d'amortissements.

Les amortissements sont basés sur le plan d'amortissement arrêté par le Conseil d'Administration. Les actifs sont amortis de façon linéaire sur base de leur durée de vie économique attendue, à partir du mois de leur mise en utilisation. Les pourcentages suivants sont d'application.

- Bâtiments (autre que Carli) : 03%
- Bâtiment Carli : 04%
- Bâtiment Carli(2ième partie) : 07%
- Matériel : 15%
- Matériel informatique : 25%
- Mobilier : 10%
- Matériel roulant : 25%

Les constructions à Evere sont érigées sur fond d'autrui faisant l'objet d'un bail emphytéotique dont PCB S.A.et Pharma Belgium S.A.sont sous-locataires et en ont connaissance. Elles font partie d'un ensemble donné en gage au crédit d'investissement qui a été obtenu en vue de leur édification.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition. Ces actifs font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable, justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations sont détenues. Dans la mesure où les réductions de valeur excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle, elles sont totalement ou partiellement reprises.

Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

Stocks

Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition selon le principe FIFO ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière est inférieure. Des réductions de valeur spécifiques sont faites pour tenir compte des stocks à rotation lente ou désuets.

PASSIF

Dettes à plus d'un an ou à un an au plus

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont établies en concordance avec les critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

CREANCES ET DETTES EN DEVISES

Les créances et dettes en devises sont converties au cours officiel moyen à la date du bilan. Les différences de change non réalisées sont reprises dans les résultats financiers.

PREPENSIONS

Les prépensions notifiées au personnel sont provisionnées à 100 % selon la formule légale.